

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2023
Compte Rendu

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 23 février à 18 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué en date du 21 février 2023, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. COLLIN Yoann, Maire.

Étaient présents : M. COLLIN Yoann, Maire,
Mme BOITOUT Marie, Mme BOULAIS Dominique, M. Dany BELLET, Mme BEAUDRY Virginie, M. Fabrice BERRUBÉ, M. LEGOIS Yannick formant la majorité des Conseillers en exercice.

Pouvoirs : 5

M. FLAMANT Laurent à Mme BOITOUT Marie
Mme AUGUSTIN Natacha à M. LEGOIS Yannick
Mme MASSIEU Myriam à M. COLLIN Yoann, Maire
Mme LEGOIS Maguy à M. LEGOIS Yannick
M. CARPENTIER Stéphane à Mme BOITOUT Marie

Absents excusés :

M. LECONTE Yannick
M. LAUTAR Benoît
Mme SAVOYE Émilie

Membres en exercice : 15

Présents : 7 Votants : 12

Secrétaire de séance : Mme Marie BOITOUT

2023-006

Demande de subvention pour la réfection de la route du Château

Monsieur le Maire explique qu'il n'y aura pas de demande de DETR pour le city stade mais que la route d'accès vers le stade et le Château de Miromesnil est fortement endommagée et qu'il faudrait donc la remettre en état.

Il annonce également que d'autres rues du village seront également à l'étude de réfection.

Un devis a été demandé auprès de l'entreprise FOLLIN qui estime les travaux à

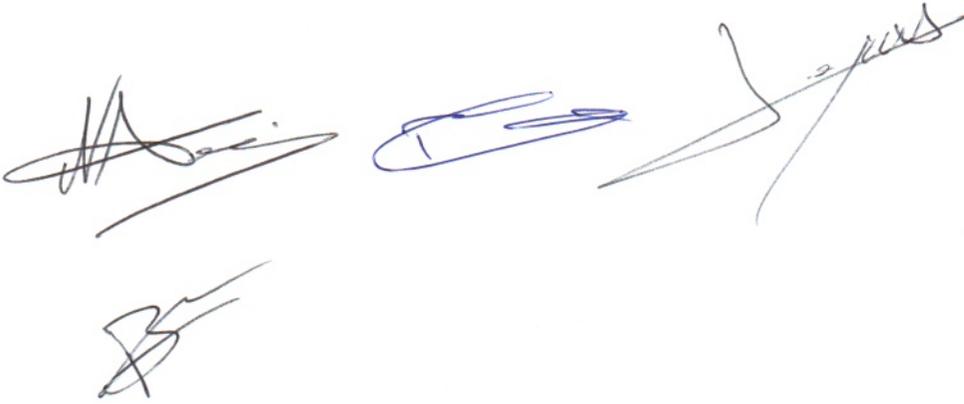
hauteur de 26 000 euros.

La demande de DETR peut financer 30% des travaux et le département 30% également.

La somme de 8800 euros peut rester à la charge de la commune.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de déposer les demandes de subventions nécessaires pour la réfection de cette route.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité des voix cette délibération.

Four handwritten signatures are present on the page. The top row contains three signatures: a black one on the left, a blue one in the middle, and a black one on the right. The bottom row contains a single black signature on the left.